



AAC D'OURSBELILLE, un territoire en action pour la qualité de l'eau

« Transformons ensemble une contrainte en une opportunité »
devise du SIAEP Tarbes Nord



1

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

- ✓ Hautes-Pyrénées, Occitanie

SUPERFICIE

- ✓ Surface totale de l'AAC : 397 ha
- ✓ SAU de l'AAC : 325 ha

NOMBRE D'AGRICULTEURS

- ✓ 19 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Monoculture de maïs irriguée
- ✓ Un peu de céréales, tournesol et soja

QUALITÉ DE L'EAU

- ✓ Concentration en nitrates : stabilisée autour de 38 mg/L en 2018 . En 2008 : entre 45 et 50 mg/L avec des pics réguliers au-dessus de 50
- ✓ Concentrations en phytosanitaires : pas de dépassement de norme de 0,5 µg/l pour les produits phytosanitaires mais dépassements ponctuels
- ✓ Problématique principale : nitrates et produits phytosanitaires
- ✓ Mise en place d'une interconnexion en 2017

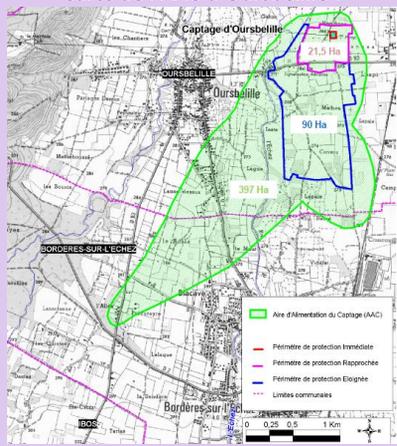
MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine
- ✓ Sols filtrants avec une nappe peu profonde
- ✓ 11 000 habitants desservis

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ✓ Captage prioritaire Grenelle
- ✓ Plan d'action volontaire (pas d'arrêté ZSCE)

Carte de l'AAC d'Oursbelille :



■ Historique de la démarche de protection du captage

2008: mise en œuvre de mesures agro-environnementales

2009 : classement Grenelle et début de l'étude AAC

Fin 2012 : mise en œuvre du PAT (Programme d'Action Territoriale)

2012-2014 : phase 1, prise en main du PAT : un démarrage et une prise de repères

Avril 2014 : PAT pour 2015-2016 : phase 2 , une ambition territoriale affirmée : un territoire en action pour la qualité de l'eau

2017-2018 : phase 3 : bilan du PAT et construction prospective du futur PAT (2019-2023) : innovation comme fil conducteur

■ Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage** : SIAEP Tarbes Nord : 26 communes du nord des Hautes-Pyrénées
- **Animateur territorial** : bureau d'études Territòri
- **Partenaires** : CA65 pour l'animation du volet agricole, en partenariat avec Arbres et Paysages 65 et le bureau d'études ASUP (Atelier Sols Urbanisme et Paysages)
- **Financeurs** : SIAEP Tarbes Nord, Agence de l'Eau Adour Garonne

■ Description de la démarche

Une démarche volontaire, multi-partenariale, pour créer une dynamique de groupe

Le Plan d'Action Territorial du captage d'Oursbelille est une démarche multi-partenariale incluant tous les acteurs du territoire aux côtés des agriculteurs et une implication volontariste du SIAEP Tarbes Nord (maître d'ouvrage) pour le pilotage et la concrétisation des actions, entraînant par exemple la signature de la Charte d'actions agricoles raisonnées et la mise en place de couverts hivernaux sur 270 hectares.

Actions agricoles

- **Actions phyto** : diagnostic initial des exploitations sur le risque de pollutions ponctuelles et mise en place de MAE « réduction d'herbicides » depuis 2008, renouvelées en 2015
- **Actions nitrates** : 2 analyses par an sur une vingtaine de parcelles, réseau de suivi mensuel des reliquats sur 6 parcelles à partir de mars 2016, conseil en fertilisation, 1 ou 2 essais doses d'azote chaque année

Actions transversales

- Actions aménagement du paysage : un travail avec Arbre et Paysage 65 sur la possibilité de réimplanter des haies de façon ciblée sur le périmètre de protection rapproché du captage et plantation de 435m linéaire d'haies avec les groupes scolaires
- Projets collectifs : en 2015 et en 2016, semis d'un couvert derrière maïs sur toute l'AAC, l'opération financée par le SIAEP Tarbes Nord et l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Une cartographie des sols à l'échelle du territoire : le bureau d'études ASUP a réalisé une carte fonctionnelle des sols qui devrait permettre de modifier les pratiques

Actions non agricoles

- sensibilisation des communes, de RFF, du CG65 et des particuliers concernés par l'AAC (2 communes et un lotissement)

Actions de sensibilisation et communication

- Journée de sensibilisation sur l'Agriculture Biologique, démonstration de matériel de désherbage alternatif (1 ou 2 journées par an)
- Des formations adaptées aux attentes des agriculteurs
- Bulletins d'information du SIAEP Tarbes Nord « Inf'Eau » (2 numéros/an depuis 2015)
- Un site Internet : www.pat-oursbelille.fr
- Depuis 2015, rencontres annuelles d'étudiants des lycées agricoles du département (SIAEP TN, animateur et Véolia)



Du couvert végétal sur l'AAC

« Véritable action phare à grande échelle, la mise en place d'un couvert sur l'Aire d'Alimentation du Captage est un projet abouti, concerté et partagé pour la qualité de l'eau. En 2015, cette action innovante et expérimentale a été conçue et pensée pour stabiliser la qualité des eaux brutes du puits de captage.

Pour le choix des couverts implantés nous avons choisi en 2015 un mélange de graminées et légumineuses (triticale + vesce + phacélie). En 2016, après l'arrivée d'un stagiaire ingénieur agronome nous avons fait évoluer notre mélange pour tenir compte des contraintes de notre AAC et du contexte pédoclimatique d'Oursbelille. Le choix des couverts a évolué vers un mélange de fèverole et de triticale. La carte des sols co-construite cette même année avec un pédologue et les agriculteurs du PAT a également permis d'affiner les zones les plus vulnérables face aux transferts de nitrates. Ainsi 166 hectares ont été visés en priorité pour cette seconde implantation des couverts hivernaux. Afin de coller au plus près à la mise en place des couverts, au suivi et à l'évaluation de leurs actions sur la qualité des eaux brutes, un tableau de traçabilité et un protocole de suivi ont été établis.

Les couverts ont été financés de manière exceptionnelle par le SIAEP TN et AEAG pour pouvoir expérimenter cette pratique de lutte contre les transferts d'azote. »

Jean-Luc LAVIGNE, président du SIAEP Tarbes Nord

Une mesure des nitrates en continu

En 2015, le SIAEP Tarbes Nord a décidé d'investir près de 9 000 € dans un système de mesure en continu (Cf photo ci-dessous) des nitrates grâce à une sonde placée directement dans l'eau brute de la nappe (dans le puits de captage).



CONTACTS

Président du SIAEP TARBES Nord : Jean-Luc LAVIGNE
(05.62.31.14.39)

Territoire : Franck SAINT GIRONS (05.62.31.48.77)

CA 65 : Christelle DROGUET (05.62.31.69.72)

c.droguet@hautes-pyrenees.chambagri.fr

LIENS UTILES

Site web du PAT Oursbelille : www.pat-oursbelille.fr

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin du PAT Oursbelille « Inf'Eau »

■ Principaux résultats

Moyens mobilisés : suivi en continu des semis du couvert par l'animateur du PAT, rédaction d'un rapport de plantation et d'un bilan sur les couverts par l'animateur du PAT, le SIAEP TN, la CA 65 et ASUP. Coût de l'opération : plus de 40 000€ HT pour un couvert implanté sur 270 ha avec financement exceptionnel à titre expérimental de l'AEAG et du SIAEP Tarbes Nord.

Engagement des agriculteurs : signature d'une charte d'engagement des pratiques raisonnées des agriculteurs du captage, mais aussi des acteurs agricoles du territoire (Chambre d'agriculture, organismes économiques)

Engagement de changement de pratiques :

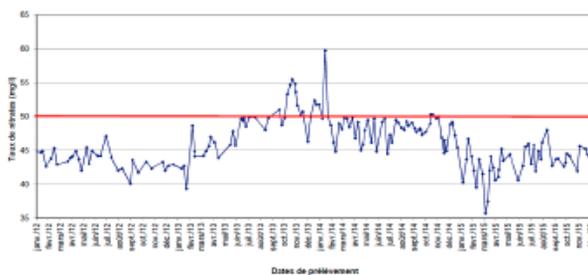
- la moitié de l'aire d'alimentation du captage est sous contrat MAEC « Réduction des doses d'herbicides », ce qui va induire des changements de pratiques en terme de désherbage des cultures
- introduction du soja sur quelques exploitations avec une MAEC « Introduction de légumineuses »
- une baisse sensible des doses d'azote sur la zone : -10 % sur 3 campagnes

Amélioration de la qualité de l'eau : une baisse sensible des nitrates à inscrire dans la durée



Evolution des teneurs en nitrates dans l'eau du SIAEP TN

Source: ARS – DT65



Résultats du contrôle sanitaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées - Délégation Territoriale des Hautes Pyrénées

■ Perspectives

- Accompagner les agriculteurs vers des changements de pratiques
- Concrétiser l'amélioration de la qualité de l'eau
- Pérenniser l'implantation des couverts sur des secteurs préférentiels de l'AAC par rapport à des risques de lessivage, suite à l'élaboration de la carte des sols de l'AAC
- Organiser un colloque sur la qualité de l'eau et les pratiques agricoles par le SIAEP TN fin d'année 2018

■ Facteurs de réussite

facteurs liés spécifiquement au territoire :

- Un fort engagement des acteurs du territoire, et une politique volontariste de la collectivité
- Un suivi régulier et rigoureux des actions grâce à des réunions organisées toute l'année : Comités techniques institutionnels, Comités agricoles et Comité de pilotage annuel
- La mobilisation du SIAEP Tarbes Nord pour s'impliquer, coordonner, communiquer, faire adhérer, être moteur et suivre Le PAT

facteurs transférables : organisation du Plan d'action, financements partagés AEAG/SIAEP

■ Limites

Difficultés rencontrées :

- Le plan d'action a été mis en place fin 2012 et les changements de pratiques nécessitent du temps. De plus, ces changements ne peuvent se faire qu'à la condition de maintenir le revenu des exploitants sur la zone.

Besoins exprimés pour une meilleure efficacité de l'action :

- des MAEC qui seraient ciblés sur le volet azote permettraient d'être encore plus efficaces, requête formulée en mai 2015 par le Président du SIAEP Tarbes Nord et du PAT Oursbelille auprès des services de l'état. Rédaction d'un courrier aux ministères.